

N° 3 MARS 1964

"LE PEUPLE BRETON"
mensuel

Boîte postale 103 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F - De soutien : 10 F

Adressez le montant au C.C.P.
1890-57 RENNES, Hervé GRALL
51, rue Inkermann, BREST.

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé.

LE PEUPLE BRETON

0,60

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

Malgré les promesses LE CHOMAGE S'ÉTEND !

(Voir notre éditorial en page 2)

RÉALITÉ DE LA MISÈRE PAYSANNE

Le 22 février 1964, ouvriers et agriculteurs bretons manifestaient à Brest : « Lutter ensemble, dresser le front commun des ouvriers et des paysans... » (motion des U.D. C.G.T. et C.F.T.C.). Pour dresser ce front commun, il faut aider la classe ouvrière à détruire la défiance psychologique à l'égard des paysans, meilleur atout du pouvoir et des monopoles pour l'exploitation des deux.

Voici un cas moyen, celui d'une ferme côtière entre Penmarc'h et Loctudy : exploitation de 10 hectares avec 2 hectares minimum par parcelle. Principale culture : les pommes de terre, avec 3 hectares ensemencés, dont 2 en primeurs (mai-juin).

- En 1962, le cours de la primeur a été : 11/12 F le sac de 50 kg.

- En 1963, 3 F le sac de 50 kg !

Le prix moyen minimum pour s'en sortir devrait atteindre 25 F. Les engrais sont très chers : 2 500 francs d'engrais par an. Le matériel et les semences atteignent un prix élevé (30 F le sac de Sélection).

Cette ferme est à près de 2 km du bourg ! il n'y a pas l'eau de la ville. L'eau sous pression n'est installée qu'aux frais du cultivateur (sans subvention). Dans l'exemple choisi, la demande a été faite il y a cinq ans... Depuis 1952 il y a l'électricité (au bourg, depuis 1920). La route desservant la ferme n'a pas changé depuis cinquante ans !



La route desservant la ferme...

La ferme est exploitée par un ménage d'une trentaine d'années ayant à charge deux jeunes enfants. Ils ont eu autrefois une voiture. Sur eux pèsent l'insécurité, la menace de l'endettement lié au manque de stabilité des prix... et en arrière-plan la menace de l'exode, du déshonneur ou de la folie.

Un étrange procès

Le procès de Quimper fut calme, mais du calme qui précède la tempête. Aux abords du Palais de Justice se pressaient quelques groupes de responsables agricoles du département, encadrés par quelque 7 000 gendarmes mobiles.

LES ACCUSÉS : on apprend en cours d'audience que trente à quarante manifestants prirent part au pétolage de Pont-l'Abbé. Or, n'étaient jugés que treize d'entre eux. Ces treize avaient été pris au hasard, ce hasard qui fait toujours bien les choses... L'arbitraire règne désormais aux destinées du citoyen moyen.

LE JUGE : un homme sarcastique. Ses réflexions douteuses firent sourire servilement son entourage. Un homme ignorant le problème agricole breton. La salle entière éclata de rire lorsqu'il hésita lourdement sur ces cinq lettres pourtant fort connues : F.D.S.E.A. ...

LE SUBSTITUT : à aucun moment il ne put établir de preuve formelle contre les accusés. Il refusa les aveux de Auguste Volant et demanda que tous soient déclarés coupables.

L'AVOCAT démontra la fausseté des arguments de l'accusation et demanda pour Volant — le seul coupable — l'indulgence du tribunal. M^e Le Bihan sut replacer

l'affaire dans son contexte et la ramener à sa juste proportion. Il est évident que le Pouvoir voulait monter l'affaire en épingle pour tenter d'intimider le syndicalisme breton.

LE VERDICT : un étrange verdict. Auguste Volant fut condamné à un mois de prison ferme — peine très sévère si on considère que Gouvenec fut relaxé après avoir pris d'assaut la sous-préfecture de Morlaix. Les autres furent condamnés suivant un barème des plus curieux, en rapport avec leur engagement syndical, et non d'après leur culpabilité (d'ailleurs non établie).

A noter que la « délibération » du tribunal fut bien longue. Il serait intéressant de savoir combien de coups de téléphone furent échangés entre le Palais de Justice et la préfecture durant ce laps de temps...

France, pays de Justice et de Liberté ? Le Gouvernement ne tente même plus de déguiser son aversion contre les syndicats. Ce qui en dit long sur ses intentions prochaines. Les paysans bretons ont compris qu'ils n'ont plus rien à attendre du gaullisme ni des inconditionnels.

Ils ne se laisseront pas faire. Déjà les dernières élections marquent le recul, en Bretagne, de l'U.N.R. - U.D.T. Le jour venu, tous les travailleurs bretons répondront non au pouvoir capitaliste qui les berne et les opprime.

P. Q.

ELECTIONS CANTONALES

Les élections cantonales de mars 1964 ont amené les habituels bulletins de victoire du ministère de l'Intérieur. Sans pudeur, M. Roger Frey s'est élevé contre le grand nombre d'abstentions, alors que le gaullisme est un régime publicitaire où l'électeur n'est incité à faire son devoir que quand il a à répondre au dilemme : de Gaulle doit-il s'en aller, de Gaulle doit-il rester ?

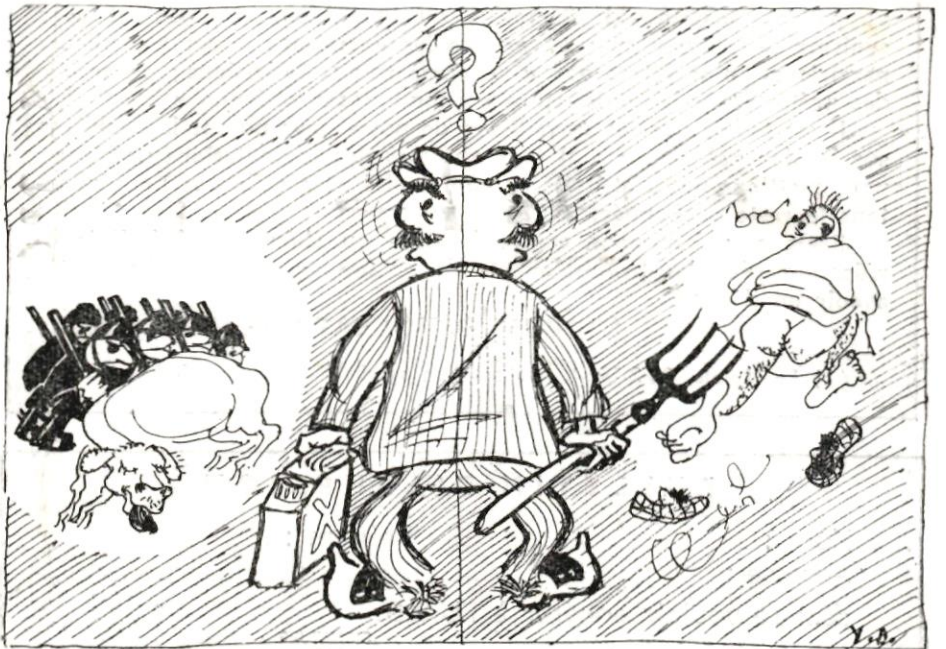
Dans ce régime, ces élections nous ont aussi valu le paradoxe d'une propagande gouvernementale demandant l'élection de "conseillers jeunes" et d'une R.T.F. — dont on sait l'indépendance... — se réjouissant avec tendresse de la réélection

du doyen des conseillers généraux, âgé de 90 ans...

En Bretagne, les U.N.R. et assimilés doivent avoir le triomphe discret après le net échec d'Evrard (Quimper), de Jobert (Rennes) et le recul de Mazé (Brest).

Le "flirt" avec le parti gouvernemental d'un candidat comme Ducassou (Baud), par ailleurs chef d'entreprise à Lorient d'une branche (le bâtiment) qui a connu de fréquentes grèves ces derniers mois, explique le net échec de cette personnalité économique du département.

En revanche, partout où des candidats d'action bretonne se sont présentés, ils sont en nette progression.



Est-il plus dangereux d'attaquer un veau mort qu'un sous-préfet vivant ?

(La Vie Bretonne, février 64.)

— ADHÉREZ A L'U.D.B. — REJOIGNEZ L'U.D.B. — ADHÉREZ A L'U.D.B. — REJOIGNEZ L'U.D.B. — ADHÉREZ A L'U.D.B. —

Edito

DEPUIS quelques années, les milieux économiques français utilisent habilement les mots « décentralisation industrielle » comme les gouvernements usent de la magie des rapports : rapport de la Commission des Sages, rapport Toutée, rapport Massé..., devant les mouvements revendicatifs. Pourquoi se leurrer ?

La décentralisation n'est pas le mot-clé de la conduite du patronat néo-capitaliste : le mot-clé est MIGRATION, c'est-à-dire le droit de disposer de la main-d'œuvre là où il veut et quand il veut. Les exemples d'usines décentralisées sont une caution, un paravent qui masque l'exploitation toujours réelle.

La presse qui n'ose pas dire la vérité aux Bretons, la presse qui endort notre peuple, fait toujours grand bruit des FUTURES installations d'usines, des PROJETS et des PLANS dont on berce des travailleurs qui ont faim d'autre chose que de promesses. En revanche, c'est avec le maximum de discrétion possible que l'on annonce (quand on le fait) l'extension quotidienne du chômage et de la misère en Bretagne.

Nous n'en voulons pour preuve que l'affaire « Francpoulet ». Nos lecteurs se souviennent sûrement de l'immense remue-ménage orchestré à l'occasion du lancement de cette usine à Guingamp. « Extraordinaire établissement, décentralisation, du travail et de l'espoir pour des centaines d'ouvriers, etc. ». Aucune des grosses ficelles de la propagande moderne ne fut épargnée pour berner une fois de plus les Bretons et pour faire naître chez eux le sentiment qu'« après tout ON s'occupait d'eux... ». Puis la vérité éclata peu à peu : difficultés, manifestations, l'usine était bien au centre de l'actualité, mais pour des raisons tout à fait opposées à celles attendues. Et aujourd'hui, après Hennebont, après Crozon, après Saint-Nazaire, le chômage frappe Guingamp. 40 % des travailleurs de l'usine, soit 80 personnes sur 200 employés sont licenciés. Où est la nouvelle usine qui va leur donner du travail ? Les travailleurs de Guingamp, comme tous les travailleurs bretons, de la ville et de la campagne doivent comprendre qu'on les trompe, qu'on les a toujours trompés et que la seule limite que se fixent nos gouvernants et leurs complices locaux est celle de la juste colère de notre peuple.

La série continue : après les hommes, les femmes. Le 11 février, les ouvrières de l'usine Daim-mode de Châteaubriant apprenaient, PAR VOIE D'HUISSIER, ALORS QU'ELLES ÉTAIENT EN PLEIN TRAVAIL, qu'elles étaient toutes licenciées ! L'usine faisait faillite. Rien n'avait été prévu pour éviter à ces travailleuses de se trouver, du jour au lendemain, en chômage pur et simple. Mieux, la veille du licenciement, on faisait encore des appels d'offre et le 10 février, une nouvelle employée avait été engagée ! Qui dira le peu de cas qu'il faut faire des Bretons pour oser créer, chez une ouvrière, l'espoir d'une situation, quand on sait que le LENDEMAIN, on la renverra au bureau de placement...

Vous souvenez-vous du « battage publicitaire » que fit la presse aux ordres lorsqu'on commença à envisager une exploitation industrielle de l'uranium en Bretagne ? Et quelle est la réalité ? La voici : les mines d'uranium exploitées depuis 1957 à Guern, entre Lorient et Pontivy, par la Société d'études minéralogiques armoricaines, ont cessé leur exploitation le 1^{er} mars. L'hebdomadaire « Lannion-Républicain » qui fournit cette information ajoute : « Après avoir employé jusqu'à quarante mineurs recrutés sur place, cette société n'en occupait plus ces derniers mois que vingt-huit. »

Les représentants du gouvernement de la V^e République, qu'ils s'appellent Bokanowski, Peyrefitte ou Pompidou, commentent avec cynisme cette situation : on évoque les « craintes » des travailleurs nazairiens, on se réfère aux « rapports », aux prévisions ; on trouve des prétextes, « la conjoncture économique européenne »...

Il est temps que les travailleurs de notre pays posent le problème sur le plan politique : « Il faut que lors des consultations politiques nous mettions notre attitude en conformité avec celle que nous adoptons le reste de l'année. » (1)

Bretons, unissez-vous contre la mise au chômage généralisée et n'écoutez plus les professionnels de la propagande officielle. Votre avenir en dépend.

L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE.

(1) Le Monde, 23-2-1964, propos d'un syndicaliste paysan finistérien.

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

SIGNATURE :

— Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) au responsable des affaires intérieures : M. LE BEG, 5, quai Lamennais, Rennes.
— Adressez le montant de la cotisation annuelle (deux journées de travail) à Hervé GRALL, 51, rue Inkermann, Brest. — C.C.P. 1890-57 Rennes.

SECTION DE BREST

La section de Brest a tenu deux réunions au cours du mois de février. La première a eu lieu le 8 février où les dirigeants de la section présentèrent le comité directeur et son fonctionnement. Ensuite, Michel Guillerm fit un bref exposé sur la situation de Saint-Nazaire et précisa la position de notre parti à ce sujet. Le 22 février vit la préparation de la vente du journal. Une discussion s'engagea entre militants au sujet des méthodes et des points de vente. Enfin on choisit un article de la charte de l'U.D.B. pour une discussion doctrinale où chacun apporta son point de vue.

SECTION BIGOUDENNE

La jeune section bigoudenne s'est réunie le 19 février pour organiser la vente du **Peuple breton**. Celle-ci s'effectua ensuite à une cadence aussi rapide que pour le premier numéro. La vente du journal ne fut pas la seule activité de cette section puisqu'elle organisa sa première réunion publique.

RÉUNION PUBLIQUE A PONT-L'ABBÉ

Le 22 février, la section U.D.B. de la région bigoudenne appelait quelques amis et sympathisants à se réunir pour entendre une présentation de l'U.D.B. par Yann-Cheun Veillard, responsable presse du bureau central de notre parti. Au cours de cette prise de contact, une adhésion fut enregistrée ainsi que quelques abonnements au **Peuple breton**.

SECTION DE RENNES

La section a tenu ses deux réunions mensuelles habituelles. La première organisa l'expédition des journaux aux abonnés. La vente de notre journal en milieu étudiant s'est maintenue avec succès, malgré la pluie qui gêna ici ou là les vendeurs bénévoles. Enfin, des ventes à l'extérieur de Rennes, à Châteaubourg et à Servon-sur-Vilaine, ont montré que le milieu rural de Haute-Bretagne était aussi conscient que d'autres de l'acuité du problème breton.

RÉUNION PUBLIQUE A RENNES

Le 19 février, une réunion publique a été organisée dans un café de la ville par la section rennaise de l'U.D.B. Présidée par notre camarade Loiez Le Beg, responsable des affaires intérieures du parti, cette réunion vit Leprohon, du bureau central, définir la raison d'être de notre formation en fonction de la situation économique, sociale et politique de la Bretagne en 1964. Des comparaisons furent faites par les auditeurs avec la situation dans les "départements d'outre-mer". Leprohon précisa qu'il fallait entendre dans le cas de notre pays une situation coloniale d'un genre nouveau, qu'il proposa d'appeler "à l'euro-péenne". Après l'exposé, les jeunes, nombreux parmi la quarantaine d'assistants, posèrent des questions aux responsables présents de l'U.D.B. Il fut notamment beaucoup parlé de la double appartenance, du socialisme, de notre position vis-à-vis du P.S.U., dont quelques militants étaient présents, etc. Chaque fois, les orateurs affirmèrent le caractère breton et progressiste de l'action qu'entend mener l'Union démocratique bretonne. Ils se déclarèrent persuadés que, tôt ou tard, les Bretons prendraient conscience de l'incompatibilité fondamentale qu'il y a entre le régime capitalisme et centralisateur

actuel et leur désir de vivre mieux chez eux. L'assemblée bretonne fut reconnue par tous comme étant le préalable indispensable à la solution du programme breton.

COMITÉ DIRECTEUR DU 1^{er} MARS

C'est au Guilvinec, au pays bigouden, que se tint le 1^{er} mars le comité directeur de l'U.D.B. Comme l'habitude en est maintenant prise, le travail fut divisé le matin entre les commissions spécialisées et les rapporteurs entendus l'après-midi en séance plénière.

L'essentiel des travaux porta sur : un règlement intérieur définitif qui fut adopté à l'unanimité. Il fut ensuite parlé des relations de l'U.D.B. avec les partis politiques français, ainsi que de la situation posée par l'existence du C.A.B. en Bretagne. Par ailleurs, on décida d'accepter l'invitation faite à l'U.D.B. par le mouvement basque ENBATA d'assister à son congrès d'Ixasu. A cette occasion, on évoqua la lutte que vient d'entamer le Comité pour l'Espagne libre dirigé par Louis Lecoin. L'U.D.B. a décidé, conformément à l'article 9 de la charte, d'aider ce Comité dans toute la mesure de ses moyens.

Par ailleurs, après compte rendu des diverses réunions publiques tenues par l'U.D.B. en février, et rapport sur la vente du journal, un certain nombre de mesures furent prises pour essayer d'améliorer le contenu de notre publication. Le passage à un nombre de pages supérieur fut cependant rendu impossible par le veto de la commission financière qui insista à juste titre pour que notre progression soit financièrement saine et conforme à notre force réelle : pas de bluff à l'U.D.B. ! Des projets d'enquête et les résultats de la première récolte d'abonnements complétèrent l'exposé de la commission presse.

Le prochain comité directeur se tiendra le 12 avril.

A PARIS, Le **Peuple breton** est en vente chez Mme Le Cossec, "Au Pays breton", 16, rue Grégoire-de-Tours, Paris (16^e).

SOUSCRIPTION PERMANENTE "POUR L'EFFICACITÉ"

Nous remercions les amis qui ont répondu dès le premier appel. Leur appui nous permettra de mieux progresser. Déjà, du numéro 1 au numéro 2, nous avons augmenté notre tirage. Nous pourrions passer à six ou huit pages si tous ceux qui approuvent notre action tiennent à concrétiser, peu ou prou, leur approbation. Nous donner de l'argent, répétons-le, c'est nous donner plus de liberté d'action. C'est aussi, avouons-le, un encouragement pour nous qui avons choisi la voie difficile de défendre nos compatriotes sans aucune compromission. Les amis qui veulent que leur geste reste anonyme peuvent le préciser. Les participations à la souscription "pour l'efficacité" doivent être adressées à M. Hervé Grall, 51, rue Inkermann, Brest, C. C. P. 1890-57 Brest, en précisant au dos de l'envoi : "Souscription". Merci !

Première liste :
Paol Quéinnec, Pont-l'Abbé 3,20 F
Anonyme, Rennes 5,00 F
Anonyme, Lorient 80,00 F
Section U.D.B., Rennes 8,60 F

TOTAL de la première liste .. 96,80 F

" ECHOS "

Les Brestoïis ont pris l'habitude de sentir le charbon craquer sous leurs dents quand soufflent les vents de sud ou de sud-est ; il faut bien payer un tribut sur la houille débarquée au port de commerce. Peut-être pourrait-on suggérer à M. Stéphan, président de la Chambre de commerce et directeur de la S.C.A.C. (importatrice de charbon), de respecter les normes qui lui avaient été imposées, comme par exemple d'arroser les tas de charbon ? Ainsi éviterait-on de manger un peu trop de poussière, et pourrait-on reconnaître la couleur primitive des voitures sous leur épaisse couche de houille !

★

L'Académie française vient de se doter d'un membre supplémentaire... M. Thierry Maulnier, fasciste impénitent et distingué chroniqueur d'un confrère parisien. Rappelons à ce propos que le docte personnage, admirateur du nazisme, se déclara jadis « plus proche d'un national-socialiste allemand que d'un pacifiste français ». Voilà notre brave Guehenno, de Fougères, en savante compagnie pour défendre la langue française. Ja wohl !

Tableau d'honneur

Le journal « Breiz » (n° 77), organe de la confédération Kendalc'h, rend hommage à un Belge, ami de la Bretagne. En effet, M. Biemans-Landais, qui habite Bruxelles-Brussels, a édité à ses frais une série de quatre vignettes représentant des monuments bretons (menhir, calvaire, etc.) Sur chaque vignette, qui peut être collée au dos d'une lettre figure un appel « Bretons, défendez contre les vandales vos monuments historiques ».

L'actualité de cette campagne contre le vol de nos richesses artistiques est évidente. Et c'est tout à l'honneur d'un ami belge d'avoir eu, avant les Bretons, le réflexe de réagir contre ce pillage qui s'accomplit en toute quiétude à l'abri des moindres répercussions policières ou juridiques. Toutes nos félicitations donc.

On peut se procurer des vignettes en écrivant au journal « Le peuple breton » (joindre un timbre pour la réponse).

MENACES SUR LA PÊCHE

Les difficultés rencontrées par les pêcheurs bretons sont connues. La concurrence internationale est rude. Les fonds sous-marins s'appauvrissent chaque jour davantage. Il faut sans cesse aller chercher plus loin un poisson plus rare, ce qui entraîne des frais considérables et la mévente d'une partie de la production peut causer des catastrophes. A cela il faut ajouter la sous-consommation évidente du poisson en France, lorsqu'on compare la situation avec celle des pays scandinaves, par exemple.

Or, de nouvelles menaces se font jour ; d'anciennes se confirment. C'est ainsi que la grande presse a annoncé qu'on envisage en haut lieu d'utiliser les fonds de chalutage de l'Atlantique pour y déposer les « déchets radioactifs » de Pierrelatte ! On assure cependant, dans certains milieux scientifiques, qu'il n'y a aucun danger réel. Et pourtant, les Corses ont bel et bien refusé le « cadeau » : n'aurait-il pas quelque raison à cela ? A supposer même que ces dépôts ne soient nullement dangereux, c'est une bien piètre réclame qui est faite de cette façon pour les produits de la mer. Croit-on favoriser auprès du public peu averti la consommation du poisson de cette manière ?

Autre danger, plus immédiat celui-là. Actuellement, dans les chantiers de Loire-Atlantique, sont en construction deux grands chalutiers-usine. C'est l'Union soviétique qui les a commandés. Les Russes ont l'intention, avec ces deux gros navires, de se lancer dans la pêche

atlantique. Or, la capacité de ces navires traiteurs est énorme. Employant près de 125 ouvriers et ouvrières, ils seront à même de produire chacun près de 40 000 boîtes de conserves par jour ! On mesure à ces chiffres l'ampleur de la menace pour la pêche bretonne. Il ne s'agit pourtant pas de refuser le progrès et de protester, d'une façon poujadiste, pour qu'on enlève aux ouvriers bretons de Loire-Atlantique le travail que leur procure la construction de ces navires-usine. Pourtant, ne peut-on pas se demander pour quelles raisons les Soviétiques peuvent s'organiser et mettre en fonction de pareils moyens qui viendront au large de nos côtes, concurrencer nos pêcheurs et nos conserveurs, trop souvent laissés à eux-mêmes et à l'incertitude du lendemain ?

Enfin, il convient de rappeler et de dénoncer ici le danger que représente pour la petite pêche la pollution des eaux de mer par le mazout et les huiles rejetées sans vergogne. Un exemple récent nous le prouve : le 4 mars dernier, des pêcheurs de Méan (Loire-Atlantique), qui opéraient à l'embouchure de la Loire, ont été contraints d'abandonner leur travail en raison de la présence d'importantes nappes de mazout dérivant non loin de Saint-Nazaire. Les filets et les bateaux furent gravement endommagés.

De Douarnenez à Saint-Nazaire, tous les pêcheurs bretons doivent donc être plus unis et plus vigilants que jamais s'ils veulent éviter que les prochaines années ne sonnent le glas d'une profession qui fait vivre 25 000 de nos compatriotes.

SYNDICALISME ETUDIANT BRETON

Dans une motion votée à l'unanimité le 14 février, le conseil d'administration de l'A.G.E.R., syndicat étudiant de Rennes, a affirmé que la loi-programme pour les régions défavorisées implique :

- un changement complet de la politique générale du pouvoir (notamment l'abandon d'une certaine politique de prestige et d'armement) ;
- une réforme du système français de planification dans un sens démocratique ;
- l'abandon de structures étatiques (politiques et administratives) héritées de la monarchie, de la Révolution et de l'Empire, et manifestement périmées aujourd'hui.

Cette dernière phrase montre les immenses progrès de la prise de conscience bretonne des futurs responsables de notre pays. Il faut aussi souligner que cette étonnante transformation est le fait de jeunes syndicalistes aux prises avec un pouvoir harcelant sans cesse les libertés syndicales les plus élémentaires. On n'en mesure que plus le courage qu'il faut aux dirigeants rennais de l'A.G.E.R. pour, après avoir pris conscience de la gravité de la situation bretonne, en tirer loyalement les conclusions, quelle que soit l'impopularité qui en résultera inévitablement pour eux auprès des autorités, et malgré la tentation, qui ne fut pas toujours surmontée ces dernières années, de ne pas aborder ces questions.

LE C.E.L.I.B. NE SERT-IL A RIEN ?

(Suite de la page 3)

nomique. Sous la V^e République, son action devient ipso facto politique, mais cela n'est pas voulu. Et c'est dommage. Car tant que le C.E.L.I.B. voudra résoudre le problème breton sans poser les problèmes politiques et administratifs qui conditionnent tout, son action ne pourra être que partielle. Au mieux, ou au pire, son opposition croissante au Paris gauliste d'aujourd'hui l'amènera à prendre en Bretagne le relais des "Horizons 80" de M. Defferre. Pour quoi faire ? Le yacht du maire de Marseille ne relèvera pas à lui tout seul le trafic de nos ports ! L'économie libérale et le centralisme politique sont condamnés. A ne pas poser le problème du régime économique, à hésiter à déboucher dans l'arène politique, le C.E.L.I.B. ne risque-t-il pas de passer à côté des vrais problèmes de "la Bretagne 1980" ?

R. LEPROHON.

ENTRE LES LIGNES

Enfin, M^e Le Goasguen prit la parole. Il se déclara très honoré d'avoir été invité à cette réunion et souligna le rôle important de la gendarmerie dans le pays.

(Le Télégramme de Brest, 24-2-1964.)

Le député U.N.R. brestois a bien fait de rappeler ce rôle : les paysans et les étudiants auraient pu l'avoir oublié...

★

Sauvegarde de la liberté de l'enseignement et de nos traditions familiales, bretonnes et chrétiennes.

(Tract électoral de M. Mazé, U.N.R.-U.D.T., Brest)

M. Jean Mazé confond tout : pour lui, sans doute, tous les Bretons doivent être chrétiens, comme tous les Algériens musulmans, les Cubains barbus et les noirs anthropophages.

★

...Eclatent les incidents de Nantes et Saint-Nazaire... Aussitôt, la presse inspirée, la presse aux ordres, la presse de valetaille vous explique vaguement que la Bretagne est, comme disent ces laquais, « excentrée », que personne ne peut supprimer le handicap de cette situation. En somme, on nous laisse assez clairement entendre, sans oser tout à fait l'écrire noir sur blanc, que le mieux pour les Bretons est de quitter leur patrie mal placée et d'aller chercher du travail dans des régions plus favorisées.

Ne parlons même pas du côté inhumain de cette attitude. Disons seulement qu'elle joint, à l'hypocrisie la plus parfaite, une mauvaise foi sans égale...

...Si la Bretagne paraît lointaine, s'il faut des délais excessifs pour y parvenir ou y circuler, cela n'est pas la faute de la Bretagne, mais bien celle de la S.N.C.F. et des Ponts et Chaussées. Voilà ce qu'il faut dire une bonne fois pour être dans la vérité, et tous autres commentaires ne font partie que de ces tromperies indignes avec lesquelles on pratique constamment l'escamotage au lieu de gouverner.

(Les Nouvelles de Bretagne, 16-2-1964.)

Quand on lit des prises de position aussi nettes sous la plume de gens de droite, on espère ne plus devoir attendre longtemps autant de clarté... de la part de l'« opposition de gauche ». D'autant plus qu'il paraît que la gauche française traditionnelle vient de prendre conscience du problème breton...

EUSKADI : E.T.A. ET ENBATA

L'Euzkadi, c'est le Pays basque. C'est ce merveilleux pays où survit une des plus anciennes civilisations du monde. C'est l'euzkara, cette langue âpre et sonore qui résonne encore bien haut dans la montagne, refuge de la liberté.

Le Pays basque est actuellement partagé par une « frontière de la honte ». L'Espagne de Franco et la France de de Gaulle administrent chacune une partie du pays. Et de part et d'autre de cette frontière que franchissent souvent militants et contrebandiers, un même peuple résiste. Dans le Pays basque insulaire règne la dictature franquiste : on a gratté les noms basques sur les tombes, la langue basque est interdite. Les grèves aussi. Comme les syndicats démocratiques. Comme toute activité politique. A cette situation, la jeune génération basque répond par la résistance. Un mouvement clandestin très important s'est créé : E.T.A. (Euzkadi ta Azkatasuna : Le Pays basque sera libre). Chaque jour, chaque nuit, malgré les arrestations, les tortures, les condamnations et les emprisonnements, sa propagande se développe davantage. Le bulletin clandestin *Zutik !* (Debout !) est diffusé dans une population qui se reprend à espérer. Dans le Pays basque continental, la situation est sensiblement différente. L'assimilation est ici plus insidieuse : la France se conduit au Pays basque comme en Bretagne. Mais, comme dans notre pays, il devient chaque jour plus difficile de mener l'extinction du peuple sans remous. Le mouvement ENBATA est là pour sauver les trois provinces basques du nord. Mouvement de jeunes, créé par des jeunes ayant déjà une expérience politique que leur envieraient bien des partis traditionnels, ENBATA s'affirme chaque jour davantage comme la chance du Pays basque. C'est ce qu'exprime le dernier numéro du jour-

nal du mouvement : « La chance de notre génération, c'est de pouvoir être politiquement patriote basque sans être obligé d'être anti quelque chose. — La chance de notre génération, c'est d'être présente à l'heure de la construction de la grande famille européenne. — La chance de notre génération, c'est de n'avoir pas à proposer la réduction de l'hexagone, mais de promouvoir, en prévoyant des étapes intermédiaires dans le cadre français, l'accession de notre pays en tant qu'entité ethnique le jour où les structures traditionnelles et historiques de la France (et de l'Espagne) seront dissoutes au profit de la construction européenne. »

Fières paroles que l'U.D.B. peut reprendre au compte de ses militants pour la Bretagne. Et ce n'est pas un hasard si les dirigeants d'ENBATA, nos amis, ont tenu à honorer notre parti en l'invitant, quelques mois seulement après sa naissance, à être officiellement présent à l'Aberrri Eguna (jour de la patrie basque) du 30 mars 1964, en Euzkadi.

RONAN LE PROHON.

NOUVELLES DE BREST

La ville de Brest aurait pu s'enorgueillir de posséder de beaux espaces verts dont elle manquait jusqu'ici. Hélas ! une partie des emplacements convenant à l'implantation de tels ensembles sont aujourd'hui réservés à de tous autres usages par les bons soins d'une municipalité qui se croirait sans doute déshonorée de laisser des terrains sans constructions : il fut d'abord question d'un zoo, mais aujourd'hui les temps sont durs, et il a bien fallu se contenter d'une faune de moindre qualité, car à la place du zoo on construit un Cercle naval destiné bien entendu aux officiers.

COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent. Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné.

— La lecture du n° 1 du "Peuple breton" m'a vraiment regonflé. Elle me rappelle, avec nostalgie, l'époque du Manifeste (anti-O.A.S. des militants bretons de Paris). Mais quelle maturité et quel progrès depuis ! Voilà enfin un texte (la Charte), musclé et orienté politiquement de façon saine, et qui apporte, je crois, une réponse très opportune, claire et inéquivoque à ceux dont l'hostilité ou la réserve à l'égard de l'aile politique de l'Emsao, provenaient d'une certaine suspicion à l'égard des vieux schémas démodés professés encore par quelques attardés de la Bretagne de papa. Et aussi quelle leçon pour les vieux... qui en sont encore, comme vous le dites si bien, à ces « stérilisantes querelles autour du lit d'agonie de la Bretagne... ». Je vous souhaite de trouver bientôt tout le punch souhaitable. Bravo ! — Paris, 7.

— Je reçois ce matin "le Peuple breton". Tout cela m'a l'air de bon augure. — Laigle, Orne.

— Je viens de recevoir votre premier numéro du "Peuple breton"... Ce n'est pas un mince confort que de voir des compatriotes se lancer avec courage dans la lutte. — Vannes.

— J'ai reçu aujourd'hui "le Peuple breton". C'est bon. Recevez mes meilleurs vœux de réussite... J'ai toujours espéré une formation progressiste en Bretagne, et bretonne « penn-kil-ha-troad ». — Pleumeur-Bodou.

— Première impression sur le "Peuple breton" : bonne formule, le style P.N.B. est dépassé ; le ton est franc ; à mon avis l'ouverture sociale doit être accentuée au maximum. — Paris, 20.

— Gwélet am eus ho geizouenn nevez "le Peuple breton"... Vous vous recommandez des immortels principes. Vous perdez l'hypocrisie de l'Etat-Nation. Bravo ! — Rennes.

— Je ne peux que me réjouir très vivement de cette tentative et je vous prie de croire à toute ma sympathie pour votre effort breton. — Djibouti.

— Je viens de recevoir "le Peuple breton"... Pour ce qui est du journal, chapeau ! Il est bien ce premier numéro. Je ne m'attendais pas à tant ! Je le considère personnellement comme un succès. En plus de la charte, j'apprécie particulièrement votre éditorial : « Pourquoi ? », en raison du deuxième paragraphe : « Le Peuple breton, pour nous c'est... » ; « Raisons d'un départ » de Yann-Cheun Veillard et « D.O.M. » de Ronan Leprohon... Naturellement la presse de droite va se déchaîner — ça ne change pas — et c'est parce qu'elle se déchaîne qu'il faut persévérer. Naturellement les vieux rouillés... vont mettre des bâtons dans les roues ; le contraire serait surprenant. Vous évitez les embûches collégiales (ce qui ne veut pas dire fuir les responsabilités individuelles), souplement mais fermement. — Alger.

— Etes-vous décidés à prendre les risques qu'il faut ? Si c'est oui, je vous dis bravo. Je vous bien vous donner un coup de main. Toute division est en principe néfaste. Si vous ne faites qu'appauvrir le M.O.B., alors c'est du travail

négalif. Si vous faites venir à vous des couches nouvelles pas encore touchées par l'Emsao, alors c'est parfait... Je suis bien obligé d'avouer que ce premier numéro du "Peuple breton" n'est fait que de phrases de doctrine. Mais la vie du paysan breton, de l'ouvrier, de l'artisan ? Moi, je vois dans mon école des parents d'élèves, des paysans du coin, qui se tuent pour garder leurs enfants en classe ; des jeunes femmes d'agriculteur qu'on expédie à l'asile de fous parce qu'elles ne peuvent payer leurs dettes qu'elles ont faites pour moderniser leur ferme. Et des tas, des tas d'exemples comme ça... — Lannion.

— Enfin un journal jeune en Bretagne, preuve que notre pays n'est plus un pays de vieux ou d'adolescents comme certains tentent de le faire croire. — Paris, 17.

— J'ai apprécié le premier numéro paru. Je ne puis que souhaiter longue vie et un fructueux travail à l'U.D.B. et à son organe. — Lorient.

— Nous félicitons chaleureusement la direction du "Peuple breton" pour le bon travail qu'elle a effectué pour ce premier numéro. Nous sommes persuadés que la ligne démocratique de l'U.D.B. est conforme aux aspirations légitimes du peuple breton volé, aliéné et spolié par les monopoles étrangers au service de l'impérialisme. Nous souhaitons longue vie au nouveau journal au service du peuple. Nous rendons hommage aux dirigeants de l'U.D.B. pour leur politique unitaire. Bonne chance, vous vaincrez ! — Bachir Hadjadj, militant algérien, Alger.

— J'attends avec impatience le numéro 2 du "Peuple breton". — Aberdare, Pays de Galles.

★

— Félicitations pour le numéro 2 du "Peuple breton". — Bannalec.

— Si vous pouviez m'envoyer une dizaine de numéros, je verrai à vous créer un point de vente à Paris. Meilleurs sentiments bretons et longue vie à l'U.D.B. — Paris (17^e).

— Le "Peuple breton" continue avec ardeur : félicitations et vœux. — Douarnenez.

— Vos deux premiers numéros du "Peuple breton", organe de l'U.D.B., nous sont bien parvenus et ont retenu tout notre intérêt. — Bayonne.

— L'interview de l'A.G.E.B. est, selon moi, excellent. Clair, net, remarquable en tous points, sauf ce regrettable terme de "parisien", "pouvoir parisien" — est-ce simplement pour que les Ouestiens ne deviennent pas des Parisiens que nous nous battons ? De tels mots rappellent fâcheusement les plus pitoyables positions du M.O.B. et du C.E.L.I.B. — ... Malheureux aussi le "bravo d'avance" de Radio-Bretagne pour les cinq minutes quotidiennes éventuelles de breton. Ne soyons pas trop généreux en applaudissements anticipés. Bon, en revanche, "La Bretagne à l'honneur à gauche" ; bon aussi "l'U.D.B. et Kandal'h", ainsi que l'éditorial... Enfin, dernière critique, absolument pas positive celle-là : c'est trop vite lu, trop court. Vivement les six pages ! — Y. B. P., Aberdare.

Fiche

C.E.L.I.B. = Comité d'études et de liaison des intérêts bretons. A ce jour, 143 organismes adhérents (conseils généraux, chambres de commerce, municipalités, syndicats, sociétés, associations diverses).

1949. — Joseph Martray contacte M. Halleguen (ex-R.P.F.), maire de Quimper, et un certain nombre de jeunes maires (M. Le Pan, maire de Lorient, etc.).

1949-1950. — Recherches avec les collectivités locales.

1951. — 17 juin : élections législatives; présentation d'un programme à tous les candidats : accord de tous les candidats sauf des communistes.

25 juillet : première réunion des parlementaires (quelque temps après, M. René Pléven devient président du Conseil).

Mise en place de la Commission parlementaire et d'autres commissions.

1952. — 28 janvier : Commission des transports.

30 juin, à Vannes : réunion de tous les cadres de la région dans le but d'élaborer un plan d'action régional. Le Commissariat au Plan : un observateur !

Début de la collaboration de M. Philipponneau, technicien de la planification, avec M. Martray.

1953. — Mai, Saint-Brieuc : adoption du premier Plan d'équipement.

1955. — 30 juin : décrets Pflimlin : décision d'élaborer des plans régionaux, de créer des comités régionaux d'expansion.

1956. — Plan breton, élaboré par le gouvernement, différent par son contenu de celui du C.E.L.I.B.

1958. — V^e République : défiance du pouvoir à l'égard des corps intermédiaires; rôle quasi-inexistants des parlementaires.

1960. — 1^{er} mars : M. Debré, Premier ministre, à Rennes; essai de dialogue avec le C.E.L.I.B.

1961. — Parution du livre de M. René Pléven "Avenir de la Bretagne".

Été : agitation paysanne qui débouche sur une agitation bretonne : Etats généraux de la Bretagne à Pontivy; l'idée d'une loi-programme est lancée. Comité de vigilance. Rendez-vous de septembre.

15 septembre : annonce par le gouvernement Debré de quelques mesures : barrage de la Rance, C.S.F. à Brest...

1962. — 18 juin : Assemblée générale de Lorient; 1 200 élus et cadres adoptent le projet de loi-programme.

Automne : bataille de la réforme tarifaire (voir n° 61 de "La Vie bretonne" une chronologie détaillée).

Novembre : déjeuner-débat d'Auray avec les candidats aux élections législatives qui s'engagent — élus — à faire adopter la loi-programme.

1963. — Mars : sur initiative du C.E.L.I.B., naissance d'une Commission française des régions de l'Ouest européen avec les comités de l'expansion de l'"Ouest" (Centre, Sud-Ouest...).

Mai : Biennale des produits bretons à Lorient.

22 juin : premières manifestations de défense des Forges d'Hennebont.

Décembre : vote du budget : loi-programme... reportée au 2 avril 1964.

LES BUTS

Article 2 des statuts adoptés à Lorient le 18 juin 1962 : « Le C.E.L.I.B. a pour objet d'étudier les problèmes d'ensemble qui concernent la Bretagne, de prendre toute initiative pour défendre ses intérêts et pour promouvoir son développement économique, social et intellectuel ».

L'U D B ET LE C E L I B

Interview de M. Joseph MARTRAY secrétaire général du C.E.L.I.B.

« La réunion de programme BRETAGNE qui correspond à la zone d'action du C.E.L.I.B. ne comprend pas la Loire-Atlantique... On vous a souvent fait grief de cette absence du cinquième département breton ?

— Nous accusés de ne pas avoir « voulu » de la Loire-Atlantique est profondément injuste et faux. Tournez-vous vers le Conseil général, la Chambre de commerce de ce département. Pour notre part, nous avons toujours essayé d'intégrer la Loire-Atlantique de ce département participant depuis le début aux travaux du C.E.L.I.B. Nous sommes bien le seul Comité régional qui soit sorti du cadre officiel. Un exemple : lors de la « table ronde » de l'automne 1962 sur la réforme tarifaire, nous avons parlé au nom des quatre départements bretons, mais aussi au nom de la Zone spéciale d'action rurale de la Loire-Atlantique. C'est un manque de courage de la part du mouvement breton de nous rendre responsable d'un état de fait : c'est à lui de faire en sorte que les gens de Loire-Atlantique se sentent bretons... N'oubliez pas enfin l'initiative que nous venons de prendre pour établir les contacts avec les organisations de Saint-Nazaire.

— On parle fréquemment des origines parlementaires du C.E.L.I.B. ?

— Non, c'est faux : de 1949 à 1951 avec un certain nombre de jeunes maires comme J. Halleguen, maire de Quimper, nous avons surtout recherché le concours des collectivités locales. Ce n'est qu'à l'occasion des élections de juin 1951 que le contact avec les parlementaires a été établi.

— Jusqu'ici votre méthode a été celle d'actions de détail qui se situent dans le cadre du régime existant. Ne pensez-vous pas qu'il y a une contradiction dans la mesure où certaines des organisations que vous mobilisez — je pense aux syndicats ouvriers — veulent un changement complet des structures économiques, contradiction aussi quand les réformes que vous obtenez ne font qu'accroître le rôle d'hommes et d'organismes (chambre de commerce, par exemple) qui sont les « parties prenantes » d'un système économique qui a eu comme résultat les motifs de votre action ?

— Je ne vois pas qu'il y ait contradiction : les syndicats sont d'accord sur des objectifs partiels et acceptent de travailler avec nous. Le C.E.L.I.B. place son action sur le plan économique et social sans mettre en question les structures. Le problème des investissements, par exemple, ne met pas en question — en apparence — les structures économiques. C'est le rôle d'autres organisations que la nôtre de tirer les leçons de l'échec ou de la réussite de notre action : nous leur apportons des arguments !

— Ne serez-vous pas amené par le jeu même de ces actions de détail à poser globalement le problème des structures économiques ?

— Pour le moment nous n'en sommes pas arrivés à cette conclusion ; nous essayons de faire l'unanimité ; si nous choissions cette voie, nous ne serions plus suivis de par une minorité. Qui parlerait alors au nom de la Bretagne ?

— Sans doute me ferez-vous la même réponse si je vous demande si le problème breton n'est pas surtout un problème politique ?

— Le problème des institutions m'intéresse, mais j'ai compris que nous ne gagnions cette bataille que si nous préfigurions ces institutions. C'est ce que nous avons fait. Nous « faisons » des institutions, nous ne les demandons pas.

— La bataille de la loi-programme est-elle gagnée ou perdue ?

— Ni perdue, ni gagnée, elle est engagée. Je ne pourrai vous répondre qu'après le 2 avril. Nous plaçons dans le cadre du régime, nous pensons qu'il y a toujours possibilité d'entente. Cette confiance que nous devons avoir nécessairement, a priori, en face du gouvernement nous a amené à relever les parlementaires bretons de leur engagement de ne pas voter le budget parce que le ministre des Finances avait pris des engagements. Nous avons peut-être été trompés ; mais ceci est un autre problème...

— Vous avez dit au cours de cette conversation que vous aviez apprécié M. Michel Debré ? N'est-ce pas parce que c'est lui qui marque mieux la position de la France ?

— M. Debré s'est toujours opposé à nous et même violemment. Mais je l'oppose à M. Pompidou ; ses positions étaient franches, même lorsqu'elles nous étaient hostiles ; on savait à quel interlocuteur on avait affaire ; actuellement on triche avec la Bretagne.

— La création du C.A.B. a-t-elle été bénéfique pour la Bretagne ?

— Oui sans aucun doute puisque cette création a mobilisé les mouvements de gauche autour du problème breton. Le tort du M.O.B. a été de croire qu'il pouvait y entrer.

— Si aux prochaines élections présidentielles M. Gaston Defferre est élu, le C.A.B. ne deviendra-t-il pas l'interlocuteur aux lieux et places du C.E.L.I.B. ?

— Non, je ne le pense pas : le C.A.B. reste l'expression d'une fraction de l'opinion ; l'interlocuteur, c'est celui qui groupe tout le monde comme le fait le C.E.L.I.B.

— N'avez-vous pas été déçu au cours des dernières années par les étudiants ?

— Les étudiants n'ont guère participé jusqu'ici aux grandes batailles du C.E.L.I.B., mais depuis quelques mois les liaisons sont meilleures. Peut-être avaient-ils l'impression que les objectifs que nous nous fixions ne valaient pas ces batailles. Sans doute se demandent-ils encore s'il faut user les forces dans des combats d'arrière-garde ou garder ces forces pour d'autres combats. Nous pensons qu'il est utile d'habituer à se battre et de créer, à partir d'objectifs réduits, une mystique régionale. »



Le C.E.L.I.B. ne sert-il à rien ?

On entend parfois dire : « Le C.E.L.I.B. ne sert à rien d'autre qu'à freiner les revendications bretonnes, à les modérer », ou encore : « Le C.E.L.I.B. n'est rien : ce sont les organisations qui le suivent qui peuvent tout ».

Ces deux critiques sont injustes : un travail indiscutable s'est accompli sous l'égide du C.E.L.I.B. Assaillir de démarches "les princes qui nous gouvernent" n'est pas toujours payant, n'est jamais agréable. Il faut noter que le C.E.L.I.B. accomplit là une tâche qu'il est seul à pouvoir mener à bien. De même, croire que le C.E.L.I.B. et ses organismes techniques ne sont rien sans l'appui des diverses associations qui les suivent est erroné. L'installation de telle usine nouvelle de Loudéac doit beaucoup plus au travail technique de la Commission d'expansion économique qu'à la pression populaire. Il faut le dire. Cependant, doit-on pour cela attribuer au puissant C.E.L.I.B. un satisfecit total ? Certes non. Ce n'est pas notre rôle.

Et d'abord il convient de relever un danger. Spécialisé par la force des choses dans l'économie, comité officieux, sinon officiel, le C.E.L.I.B. a été amené tactiquement à prendre ses distances vis-à-vis du mouvement breton traditionnel. Et cela s'est parfois accompli au prix de divergences stériles, dans l'action même qui devrait unir tous les Bretons. Plus grave est l'indifférence longtemps marquée par le C.E.L.I.B. à l'égard des revendications culturelles. A la nécessité de "faire sérieux" s'est ajoutée le fait que les responsables n'étaient pas toujours très compétents... Et pourtant, sans culture (et sans culture populaire), la Bretagne ne serait plus que le Far-Ouest que souhaitent certains !

Par ailleurs, la volonté d'être efficace a conduit le C.E.L.I.B. à tenter de faire répercuter ses efforts au Parlement par les élus de Bretagne. Hélas ! la plupart sont des U.N.R., c'est-à-dire des inconditionnels incorrigibles ! Avec les meilleures intentions du monde, ils trahiraient si le Guide le leur demandait. Comme ils n'ont même pas ces bonnes intentions... Avec de tels fantoches, le C.E.L.I.B. court un double risque : être leur dupe et celle de leurs leaders parisiens qui ne sont pas à une belle promesse près ; ou bien voir le peuple breton grouper dans une même réprobation ces députés gaullistes et le C.E.L.I.B. dont ils furent...

Plus graves sont les hésitations marquées dans l'action par le C.E.L.I.B. Tantôt violente, incisive, menaçante, tantôt souple, conciliante, modérée, cette tactique est peut-être raisonnable face au Pouvoir, mais elle a le grave inconvénient de soumettre l'opinion bretonne au système de la "douche écossaise". La difficulté vient peut-être du fait que pour créer un état d'esprit breton de mobilisation permanente, le C.E.L.I.B. devrait disposer d'une assise populaire qu'il n'a pas. On a trop souvent vu que l'aide apportée par les syndicats, les chambres de commerce ou les partis était fournie en fonction, non de l'intérêt de la Bretagne — ou du C.E.L.I.B. — mais de l'intérêt plus égoïste de ces organismes. Pourtant, si le C.E.L.I.B. ne lance pas d'exclusives, s'il sait accepter loyalement tous les concours, il pourra résoudre ce problème. L'union des Bretons est chaque jour une réalité plus vivante. Et la décision des leaders du C.E.L.I.B. d'aller au peuple, non pour l'enrôler sous une bannière, mais pour l'informer, témoigne de la prise de conscience de cette nécessité d'appui des masses populaires pour faire échec aux menées du Pouvoir. Le temps des notables est fini en Bretagne. Enfin, le C.E.L.I.B. est le C.E.L.I.B., c'est-à-dire un organisme à vocation éco-

(Suite page 4, 1^{re} col.)

A LA LANTERNE !

« Employer les deniers publics à soutenir les hommes en chômage et à leur donner un métier qui permettra des migrations. » M. Bokanowski, présentement ministre de l'Industrie, n'a pas osé dire « déportations » à Quimper où il était venu vanter « les bienfaits de la VI^e » — dans la bouche du fils d'un ancien député de la III^e, lui-même député de la IV^e, il s'agissait d'un lapsus... plein

d'avenir — : « La résurrection gaulliste de la France c'est l'arrêt du progrès social, disaient nos adversaires. Personne ne s'y est trompé, surtout pas les Bretons et les habitants de Quimper ». M. Evrard, député U.N.R. arrivé bon dernier au premier tour des élections au conseil général (canton de Quimper) doit s'interroger : 15 000 électeurs qui se sont trompés ! De quoi douter de la « résurrection »...

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS
LE TOULLEC

79, rue Jean-Baudry
LE GUILVINEC
R. C. Quimper 56-A-594